

midi, le soleil allait disparaître à l'horizon, lorsqu'ils virent s'avancer vers l'intérieur une dame pouceusement vêtue et dont le visage était recouvert d'un voile très-épais. Cette dame était suivie de deux jeunes filles de mine fort avenante, et qu'à leur mise modeste on reconnaissait facilement comme devant faire partie du personnel domestique de la noble lady. Certes, il ne vint pas à l'idée des douaniers que les trois voyageurs qu'ils avaient devant eux pussent être des contrebandières, mais la loi, c'est la loi, et l'on procéda à la visite d'usage. Après avoir examiné un examen assez sommaire, la belle dame put continuer son chemin, ce qu'elle fit avec empressement; mais une clameur retentit tout à coup derrière elle : Joseph ! Joseph ! criaient des jeunes filles qui l'accompagnaient, sauve-toi, nous sommes prises. » La belle dame, — ou plutôt Joseph, puisqu'il faut l'appeler par son nom, — ne se fit pas dire deux fois, et les douaniers, qui d'abord ne comprenaient rien à la chose, ne s'étaient pas encore retournés que déjà elle avait relevé la robe, — c'était un robe prince, — qui n'aurait guère pu servir à rien d'autre qu'à toutes jambes dans la direction du village.

L'émotion des douaniers ne fut heureusement pas de longue durée ; l'un d'eux se mit à la poursuite de l'homme-femme et après un stepple-chase les plus mouvementés et au cours duquel Joseph perdit successivement son chapeau et son portefeuille, ce qui lui avait servi à lui confectonner un magnifique chignon, il fut atteint et conduit au poste des douanes dans la tenue que l'on sait, en compagnie de ses deux compagnes, qui elles appartenant réellement au sexe féminin.

Le fraudeur fut dépoillé de ses vêtements que l'on trouva doublés de vingt kilogrammes de tabac belge ; les deux jeunes filles portèrent une charge de six kilogrammes de sucre et un sac de sucre de lait. Le héros de cette aventure, Joseph Madraino est âgé de 17 ans. Il exerce la profession de bûcheron et était il y a quelques jours, de passage à Roubaix.

Ses compagnes se nomment Stéphanie Wurtelhenk et Marie Variny, servante. L'assassin Delaert dit Franchet d'Erquinheim, qui vient d'obtenir une commutation de peine fut amené d'une façon assez extraordinaire dans la voie des aveux. Son jeune fils avait été mandé à Hazebrouck pendant l'instruction de l'affaire. Introduit dans la salle on le trouvait les pièces à conviction et on lui avait remis le corde à laquelle avait été pendue la victime, l'enfant s'écria tranquillement dans son langage : « w'a m'orde, je la reconnais. » En effet Delaert s'était servi pour accomplir son crime, de la corde qui servait aux jeux de son enfant.

Découvert par cette dénonciation aussi spontanée qu'inattendue, l'assassin n'eut plus la force de cacher la vérité. Petite curiosité astronomique : La lune a traversé, l'avant dernière nuit, le groupe des Pleiades, vers onze heures et lève du sud, ou à l'ouest, en se voyant la voir toucher successivement sept étoiles de ce groupe.

Nos lecteurs se rappellent que jusqu'à la justice se demandait ce que pouvait bien être devenus les deux salins et un des crimes de Dornieaux. Comme ils paraissent introuvables, nous les supposons demeurés possibles. Or, la gendarmerie de Dornieaux vient de découvrir l'un des salins encore garni de son contenu. Cette trouvaille a été faite à environ 300 mètres de l'endroit où se trouvait le cadavre, au bord d'un fossé qui longe le chemin de terre venant de Fiers et allant rejoindre le chemin qui longe l'Asnières. Une première conclusion ressort de ce fait : la découverte si importante, c'est qu'il y a eu deux salins ; mais aussi bien sur la commune de Fiers que dans la Polygone ou dans le bois de Wagnonville.

Les recherches continuent. — Pu aient-elles bientôt aboutir à faire connaître le coupable. Le légitime de Béno n. 215, le *Saint-Espirit* de Jean Rivet, du port d'Amberg, à Paris, est un bateau à vapeur monté par sept hommes d'équipage, a sombré vendredi, vers cinq heures du matin, à environ 30 mille dans la direction N. N. E. du port de St-Omer. Le équipage a été sauvé. Une vorrière de Fresnoy vient encore d'être démolie sans motifs. C'est le troisième établissement qui ferme depuis six semaines.

**EPHÉMÉRIDE ROUBAISIENNE**

2 Février 1887. — Dame Aimée-Hyacinthe Duchatel, veuve de M. Auguste Dubus, et dame Felicie Dubus, épouse de M. Jean-Baptiste Pondeville, décédée, au profit de la fabrique de l'église de Roubaix, d'une rente annuelle et perpétuelle de mille francs, à charge par la fabrique de faire célébrer chaque année et à perpétuité, au profit des défunts de la dite dame, deux messes, deux obituaires, l'un pour elle, et l'autre pour M. Auguste, son mari et frère germain de la dite dame Felicie Dubus.

TH<sup>e</sup> LEBLANC.

**ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX**

**REGISTRE DES MARIAGES** du 1<sup>er</sup> février.

Angèle Desobry, rue Wat, cour Lagache, et Paul Vacl, rue des Angles, — Jules Margry, rue St-Roch, 12, — Hermance Billard, rue de Damain, — Léon Couchet, rue de l'Hommelet, 12, — Marie Perot, rue de la Bassée-Masure, 43, — Angèle Deconk, rue de l'Hermitage, — Marie Briessens, rue de la Lys, — Malvina Maryn, rue de la Gariboldi, 83.

**DECLARATIONS DE DECES** du 1<sup>er</sup> février.

Céline Teniers, 3 mois, rue Vancaumont, cour Provost, 3, Adèle de Dobbry, 3 ans, rue de Fourvière, 5, — Marie, 1 an, — Alfred Desruin, 20 ans, boulier, rue Turgot, 92, — Ivo Windels, 38 ans, apprenti, Hôtel-Dieu, — Adolphe Vandenberg, 14 ans, fils de M. C. X., âgé de 12 ans, rue de la Gaité, 8.

MARIAGES du 1<sup>er</sup> février. — Emile Deschamps, 26 ans, ouvrier, et Adolphe Tesse, 23 ans, modiste.

**Convois Funèbres & Obits**

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 3 février 1879, à neuf heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur François DEBOIS, décédé à Roubaix, le 21 janvier 1878, à l'âge de 70 ans, — Dame Marie-Thérèse BIGNAYRE, son épouse, décédée à Roubaix, le 3 février 1878, à l'âge de 73 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 6 février 1879, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Alexandre MAZURE, manufacturier, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à Paris, le 5 janvier 1879, dans sa 68<sup>e</sup> année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Ste-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 3 février 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Victoire DELERUE, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1879, à l'âge de 40 ans 9 mois. — Les membres de la Confrérie de Vincent-de-Paul, feront aussi célébrer un OBIT, le même jour, à 8 heures, en la même église. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maitre-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 3 février 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Victoire DEBOIS, épouse de M. Louis CARCHE, décédée à Roubaix, le 3 février 1878, à l'âge de 51 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 4 février 1879, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Juliette-Henriette-Joseph DESCAT, décédée en cette ville, au Tilkeul, le 5 janvier 1878. — Les parents et amis, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 17902

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 6 février 1879, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon SCRÉPEL, époux de Dame Victorine DELERUE, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1879, à l'âge de 40 ans 9 mois. — Les membres de la Confrérie de Vincent-de-Paul, feront aussi célébrer un OBIT, le même jour, à 8 heures, en la même église. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**Le tirage de la Loterie nationale**

(Pour les 12 séries.)  
 Tirage du 1<sup>er</sup> février.  
 La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Badoulet-Levilain. M. le Conservateur des lots annonce que le numéro 498,413, qui a gagné hier le 1,161<sup>e</sup> et étant sorti la veille, gagnant le 127<sup>e</sup> lot dans la 12<sup>e</sup> série, il y a lieu de procéder à un nouveau tirage pour le 1,161<sup>e</sup> lot qui est acquis au numéro 438,693. Le numéro 198,223, qui a également gagné hier le 1,185<sup>e</sup> lot, était déjà sorti le 27 janvier, dans la 12<sup>e</sup> série et avait gagné le 463<sup>e</sup> gros lot. En conséquence, un nouveau numéro va être tiré pour l'adjudication du 1,185<sup>e</sup> lot, dans la 12<sup>e</sup> série seulement, salle G. Ce lot est acquis au numéro 839,339.

Il a encore été procédé au tirage d'un nouveau numéro gagnant le 1,588<sup>e</sup> lot : le numéro 996,589, qui est sorti pendant la séance, ayant déjà gagné le 1<sup>er</sup> janvier, le lot 637, ce nouveau tirage a affecté le 1,588<sup>e</sup> lot au numéro 468,877.

M. le Conservateur des lots, pour répondre aux demandes des intéressés, annonce qu'il lui est impossible de fixer la date à laquelle les gagnants pourront se présenter pour confirmation des billets à verser la souche et pour la délivrance des lots.

Il attend un arrêté ministériel, mais a vu l'état du Ministère, il ne peut rien préciser ; toutefois, il croit que cette date sera antérieure au 13 février.

251,003	924,210	330,257	850,758	076,965
255,108	557,209	449,879	869,892	139,160
108,425	195,082	050,391	205,219	744,149
093,683	334,396	142,807	837,271	474,282
828,416	005,670	218,618	674,154	297,932
743,801	675,278	89,184	158,404	156,632
007,874	127,613	438,574	435,382	054,387
005,659	477,180	473,604	984,148	196,801
257,463	986,829	638,493	630,092	474,207
044,465	338,144	756,419	688,979	957,515
228,282	330,329	23,802	783,446	83,708
126,499	214,059	212,973	478,758	44,691
656,916	170,112	4,237	477,082	204,264
169,348	680,788	924,590	6,516	198,967
005,659	477,180	473,604	984,148	196,801
809,875	795,937	286,995	365,345	94,624
296,827	690,864	7,663	438,116	710,292
999,028	703,949	244,221	818,634	578,904
233,238	958,300	448,399	604,391	566,377
649,128	149,777	129,253	966,911	532,807
30,701	277,702	737,389	999,518	197,915
800,190	428,763	429,224	306,198	807,562
404,832	609,431	801,229	699,555	276,573
019,019	100,000	288,490	809,892	445,843
181,809	798,310	137,516	318,635	15,652
90,003	958,027	191,642	324,554	98,788
437,813	18,372	198,159	928,771	97,843
798,439	847,974	301,227	442,816	717,092
30,629	463,801	388,203	287,174	410,280
486,773	330,272	176,762	889,797	808,347
268,154	491,697	805,691	3,896	427,610
438,248	337,393	487,379	298,306	267,587
148,014	251,297	998,419	423,617	375,277
365,474	329,972	946,086	360,219	601,140
948,184	324,581	579,988	817,300	908,967
178,316	310,685	391,179	372	812,997
148,022	677,890	856,352	974,135	367,590
184,235	498,295	468,723	873,589	329,107
148,022	677,890	856,352	974,135	367,590
777,664	449,678	148,935	115,484	4,887
152,323	683,607	937,675	967,622	864,288
809,739	68,041	909,506	685,992	676,764
347,864	649,347	339,821	70,408	722,323
911,002	237,699	609,293	16,998	339,679
161,922	946,017	484,633	79,335	696,207
215,738	788,142	141,300	468,996	339,118
213,807	290,008	968,477	627,306	331,299
129,214	798,020	267,401	104,352	251,111
146,208	948,807	196,508	810,992	627,914
97,173	927,277	395,432	808,206	22,166
119,272	247,403	376,096	21,363	210,319
889,819	116,145	291,926	467,020	479,828
637,412	919,738	341,309	288,996	823,615
499,926	949,899	200,536	973,043	39,857
10,334	336,898	811,631	100,392	437,485
211,445	129,115	70,679	311,343	510,131
302,661	609,833	909,831	297,207	852,494
980,819	194,188	35,283	900,648	714,809
439,808	26,112	492,769	396,434	951,079
499,686	297,779	365,029	187,203	230,274
519,210	677,894	384,477	956,568	817,032
290,263	127,872	620,496	277,431	543,709
629,354	103,082	837,203	399,898	679,776
148,022	677,890	856,352	974,135	367,590
311,475	408,912	438,944	943,606	680,739
78,401	346,344	90,014	39,846	709,903
330,206	669,833	510,294	114,362	13,670
337,408	947,574	949,636	118,133	155,392
388,112	104,945	80,679	953,493	47,699
787,186	280,543	492,810	856,594	960,359
901,738	296,639	82,746	427,895	288,872
947,705	615,470	416,266	610,608	298,456
927,470	372,128	069,313	507,992	690,806
837,470	695,144	096,127	695,412	607,633
354,850	937,141	331,624	376,944	990,462
478,001	518,627	341,291	318,001	373,760
395,965	356,620	290,118	280,123	341,484
112,239	001,078	699,749	071,883	359,349
856,973	347,441	996,589	187,781	605,287
929,691	111,088	616,265	041,070	598,041
427,893	709,418	944,919	811,269	577,591
770,478	448,231	688,970	319,699	416,614
046,088	855,403	082,760	416,224	639,753
116,215	263,642	597,177	809,649	377,883
961,333	766,268	349,819	134,849	242,327
497,526	613,580	106,712	789,749	187,848
627,242	396,844	465,271	167,220	368,988
132,342	618,387	474,819	329,698	216,921
190,909	367,265	226,119	090,696	783,532
069,574	216,349	011,169	618,871	918,119
428,590	450,878	049,896	669,592	270,178
987,471	345,064	479,812	432,358	447,949
740,226	267,106	993,913	499,877	487,015

199,408 958,304 994,187 369,714 495,365  
 387,499 388,959 222,686 224,367 638,994  
 087,498 294,168 670,571 333,023 474,710  
 208,656 306,276 068,806 819,512 096,842  
 101,429 410,079 516,809 266,594 089,650  
 370,722 635,229 095,977 051,575 718,835  
 839,187 561,564 216,004 387,751 704,887  
 698,585 220,758 469,303 074,832 969,772  
 636,288 357,534 484,879 068,602 880,482  
 876,742 380,518 111,445 405,658 077,890  
 235,443 636,939 766,176 118,685 137,399  
 88,204 302,342 37,505 389,015 731,092  
 910,690 564,226 767,460 380,999 406,686  
 734,689 807,091 729,132 888,189 700,460  
 496,329 149,273 438,263 783,627 111,466  
 239,579 37,507 508,874 256,288 389,015  
 268,698 296,006 294,896 256,415 767,393  
 957,062 240,359 438,066 199,971 47,125  
 79,870 126,991 879,808 109,134 284,754  
 905,063 721,283 839,557 528,081 239,692

**FAITS DIVERS**

**DES PRECAUTIONS.** — L'émotion est telle de Vincennes qu'il a été décidé que les conducteurs des tramways qui circulent dans cette banlieue ont été autorisés à porter des revolvers pour se défendre contre les agressions dont ils sont fréquemment l'objet.

Avant-hier soir, un conducteur du tramway du Louvre à Vincennes, en rentrant, vers deux heures de la nuit, en compagnie de son cocher, a été interpellé par un individu de mauvaise mine.

Le conducteur, en lui montrant sa sacoche renfermant la recette de la journée, lui a répondu : « Est-ce à ce joyon que vous en voulez ? Faites attention, je n'ai pas peur. »

Ce disant, il lui montra un revolver à six coups.

L'individu s'est sauvé à toutes jambes.

— LA TENTATIVE D'ASSASSINAT DE MONTREUIL. — Montreuil est près d'Aubervilliers, non loin de Saint-Maudé.

Il serait donc bien possible que ce que nous allons raconter se fût passé pendant la soirée du samedi 29 janvier, à Vincennes, où ils jouaient à ce moment dans ces parages.

Un nommé Herbin, parfumeur, rentrait vers six heures un quart à son domicile, rue du Vieux-Chemin-de-Paris, lorsqu'il fut assailli au coin de la rue des Deux-Bornes, par quatre individus qui le terrassèrent et le frappèrent d'un coup de poignard.

Il n'a été heureusement atteint qu'au bras à la blessure n'est pas dangereuse.

Le 29 janvier, à deux heures, le mobile du crime, seulement, les victimes n'ont recueilli qu'un bien maigre butin.

M. Herbin n'avait sur lui que 3 fr. 70. Mais la tentative d'assassinat n'en est pas moins grave.

— PÉRIPTÈRES D'UN VOYAGE DE SOUS-PRÉFET. — Un cerf de Barcelonnette, qui avait les suites les plus fâcheuses, ont marqué le voyage du sous-préfet de l'arrondissement, M. Delage, à Saint-Paul, où ce fonctionnaire se rendait pour assister aux opérations du tirage au sort. A l'entree de la gare de Langon, la voiture qui le portait, et dans laquelle avaient pris place M. B..., ingénieur des ponts-et-chaussées, et M. R..., riche propriétaire du pays, fut culbutée et complètement brisée par une avalanche de neige tombée du ciel. C'est, du reste, un accident qui n'est pas rare ici. Pendant les grands froids de l'hiver, la neige s'accumule sur les toits où la gelée la fixe et la retient; mais, lorsque sous l'influence d'une température plus douce, le dégel se produit, elle glisse en masses entraînant tout ce qui se trouve sur elle, et qui couvrent les maisons et elles s'échouent avec fracas dans les rues. A la fin de l'hiver, chaque maison a son avalanche, ce qui rend la circulation si impossible, tout au moins très-dangereuse.

M. Delage et ses compagnons de voyage, en furent quittes pour de légères contusions. Avec l'aide des habitants de Langon, qui les retirèrent de dessous la capote de la voiture, dont le poids les étouffait, ils purent heureusement gagner la commune, qui mit sous le voile de la nuit, l'équipage à leur disposition, quelques instants après, ils se remettaient en route.

« Ces Messieurs n'étaient malheureusement pas au bout de leurs mésaventures. A leur retour de Saint-Paul et au moment où ils allaient s'enrayer dans l'étroit sillage de la Reyssoule, ou la route, dominée d'une cote par la montagne à pic, surplombe de l'autre, à une hauteur vertigineuse, la rivière d'Ubaye, ils furent arrêtés par une énorme avalanche, qui poussa du ciel et se précipita sur eux, vint s'abattre à quelques mètres d'eux. »

« On fremit en pensant à la catastrophe qui se fut produite si cette avalanche était détachée une minute plus tard, — voitures et voyageurs eussent été infailliblement précipités dans l'abîme. La masse de neige qui s'était enroulée sur eux, leur avait entraîné dans la route à une hauteur de plusieurs mètres et descendit jusqu'à la rivière dont elle arrêta un instant le cours; c'était un obstacle infranchissable. »

« Heureusement, le facteur rural de Saint-Paul vint à passer, et fut appelé en aide, il couvrit au village d'où ramena un grand nombre de travailleurs qui parvinrent, après plusieurs heures, à débayer un passage suffisant pour les piétons. Quant à la voiture, on fut obligé de la décaler et de la transporter à bras de l'autre côté de l'avalanche. »

— ENTERRÉE VIV